Earl Armstrong Road Extension (Albion to Hawthorne) Environmental Assessment Study Évaluation environnementale du prolongement du chemin Earl Armstrong (du chemin Albion au chemin Hawthorne)

Welcome

Welcome to the final Public Open House for the Earl Armstrong Road Extension (Albion to Hawthorne) Environmental Assessment (EA) Study.

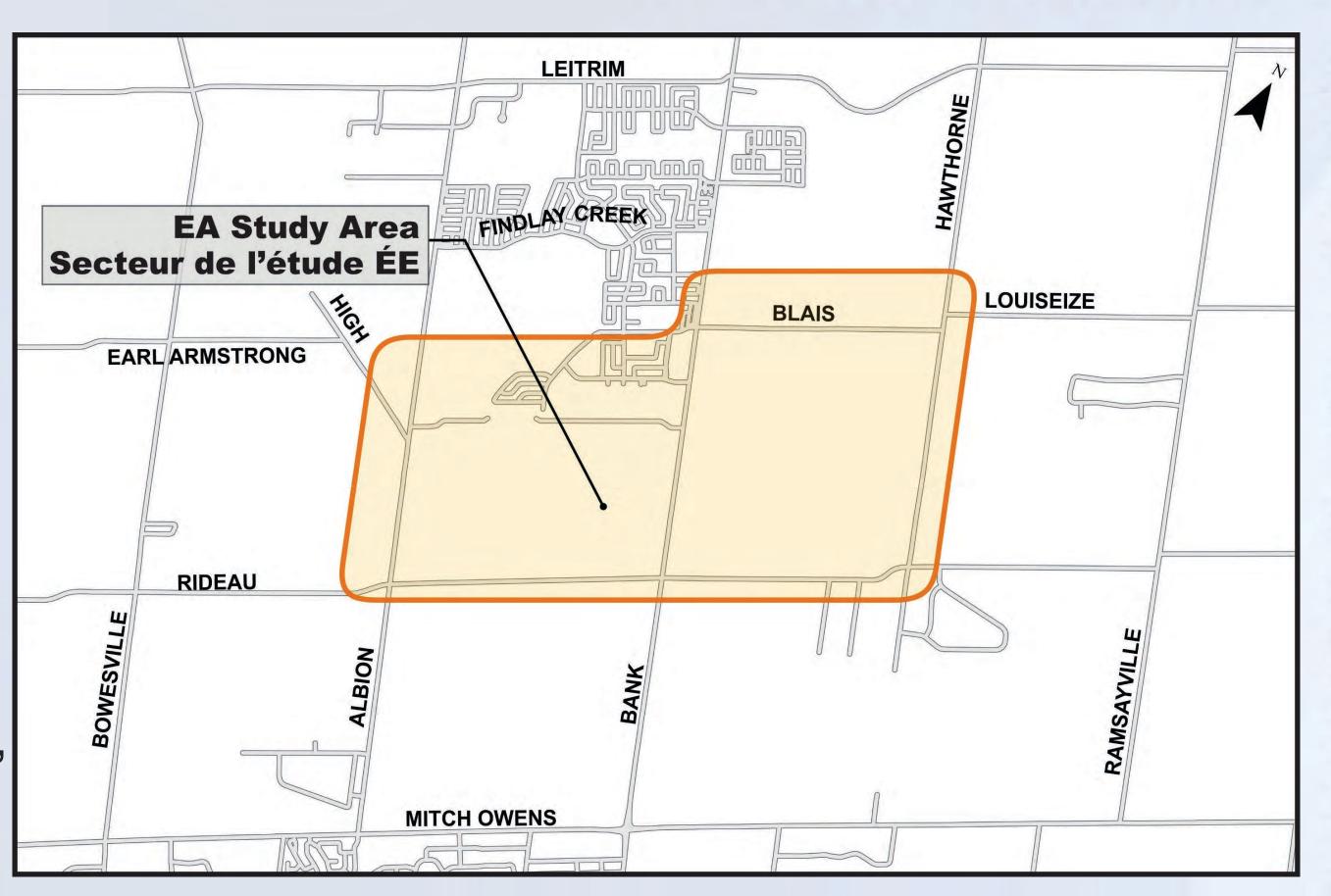
Tonight is an opportunity for you to learn more about the study and to ask questions of the study team. We are seeking your comments on the work undertaken to date, including the study team's recommendation for a Preliminary Recommended Plan.

Please identify any issues, concerns or suggestions that you would like to see addressed in the study. You are invited to complete a Comment-Questionnaire Form. Please leave it in the box provided, or return it to us by mail or email to the City of Ottawa Project Manager at: Katarina.Cvetkovic@Ottawa.ca

Additional information on the project can be found on the City's website at: www.Ottawa.ca/earlarmstrong
Your views and contributions are important to the success of this study!

Bienvenue

Bienvenue à la dernière séance portes ouvertes sur l'étude d'évaluation environnementale du prolongement du chemin Earl Armstrong (du chemin Albion au chemin Hawthorne).



Ce soir, vous allez pouvoir vous renseigner sur l'étude et poser des questions aux membres de l'équipe responsable. Nous aimerions connaître votre avis sur le travail entrepris à ce jour ainsi que sur le plan provisoire recommandé par l'équipe.

Merci de nous faire part des problèmes, préoccupations ou questions que vous aimeriez voir examinés dans le cadre de l'étude. Nous vous invitons à remplir la fiche de commentaires et à la déposer dans la boîte prévue à cette fin ou à la renvoyer par la poste ou par courriel à la

gestionnaire de projet de la Ville (Katarina.Cvetkovic@Ottawa.ca).

Pour en savoir plus sur le projet, consultez le site Web de la Ville à ottawa.ca/cheminearlarmstrong.

Vos commentaires et votre participation sont importants pour la réussite de cette étude!



Earl Armstrong Road Extension (Albion to Hawthorne) Environmental Assessment Study Évaluation environnementale du prolongement du chemin Earl Armstrong (du chemin Albion au chemin Hawthorne)

Study Overview

The City of Ottawa has initiated this Environmental Assessment (EA) Study to establish the future right-of-way requirements and protect a corridor from encroaching development. The findings of the study will also inform and guide the ongoing planning and development of adjacent lands.

As part of the Study, a Recommended Plan for the extension will be confirmed.

The 2013 Transportation Master Plan (TMP) identifies the need for Earl Armstrong Road Extension to be implemented after year 2031.

The study has regard for the City's policy on Multi Modal Level of Service (MMLOS) and embraces the concept of Complete Streets. The Study also recognizes the effect that the Trillium Line Light Rail Transit (LRT) investment will have on transportation in this southern sector of the City.

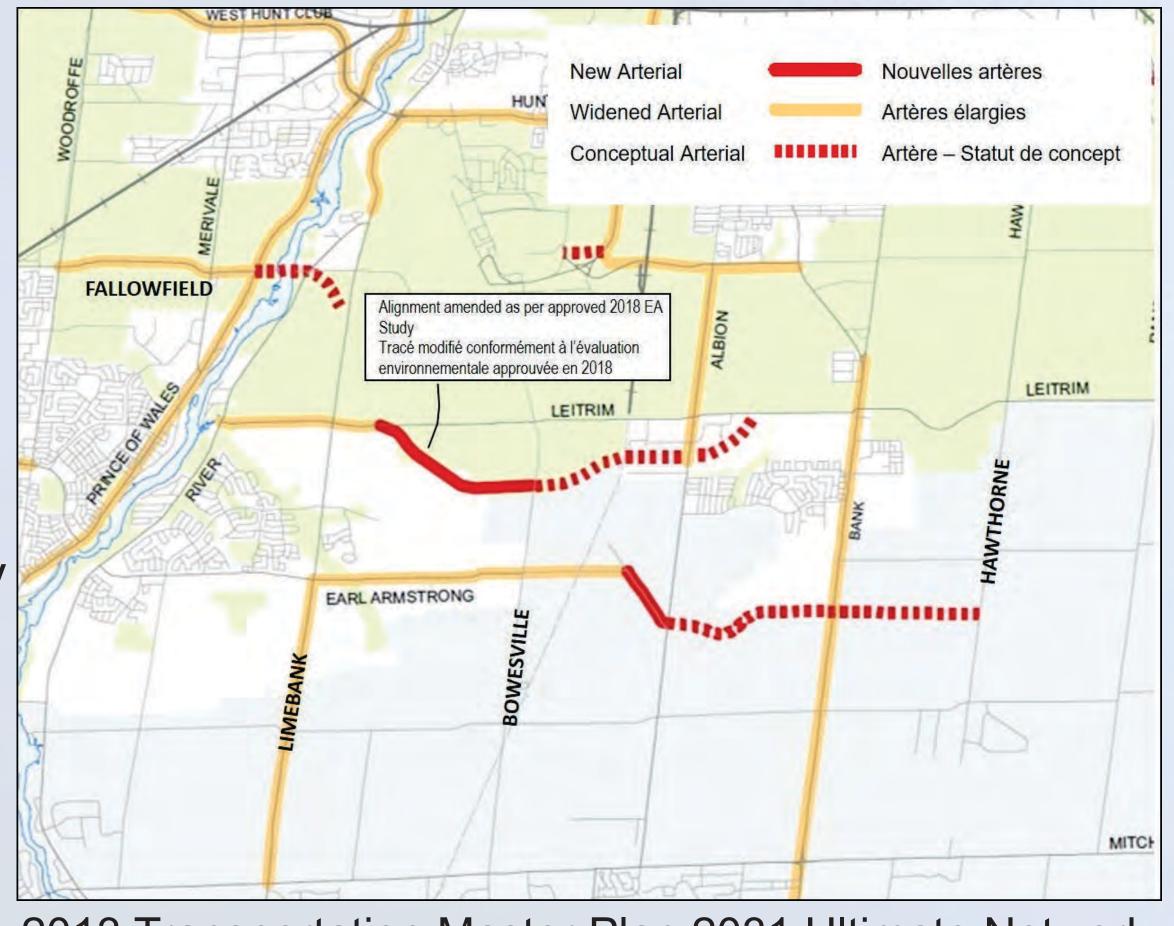
Présentation de l'étude

La Ville d'Ottawa a entrepris cette étude d'évaluation environnementale (EE) pour déterminer les futurs besoins concernant l'emprise et protéger le couloir de l'empiétement des aménagements. Les résultats de cette étude orienteront également le processus de planification et d'aménagement en cours sur les terrains adjacents.

Le choix du plan de prolongement recommandé sera également confirmé dans le cadre de l'étude.

Selon le Plan directeur des transports (PDT) de 2013, le chemin Earl Armstrong devra être prolongé après 2031.

L'étude intègre le concept de rue complète et tient compte de la politique de la Ville sur le niveau de service multimodal, tout comme de l'effet qu'aura l'investissement dans la Ligne Trillium du réseau de train léger sur le transport dans ce secteur du sud de la ville.



2013 Transportation Master Plan 2031 Ultimate Network Réseau à l'horizon 2031 selon le Plan directeur des transports de 2013



Earl Armstrong Road Extension (Albion to Hawthorne) Environmental Assessment Study Évaluation environnementale du prolongement du chemin Earl Armstrong (du chemin Albion au chemin Hawthorne)

Study Process

The Study is being conducted in accordance with Ontario's Environmental Assessment (EA) Act, fulfilling requirements as a Municipal Class EA process for a Schedule C project.

The objectives of the Study are laid out in five Phases.

Phase 1: Confirm the project need or opportunity established by the City's 2013 Transportation Master Plan.

Phase 2: Evaluate alternative solutions and alternative corridors.

Phase 3: Evaluate alternative designs for the preferred corridor.

Phase 4: Complete an Environmental Study Report (ESR) that documents the study process and includes recommended mitigation measures and future commitments.

Following completion of Phases 1 through 4, the Recommended Plan will be presented to the City's Transportation Committee and Council for approval. Once approved, the ESR will be made available for a 30-day public review period.

The project will then be considered to have EA approval. It will be able to proceed to **Phase 5** (implementation), once funding is in place.

Stakeholder input occurs throughout the study process.

Processus

L'étude est réalisée conformément à la Loi sur les évaluations environnementales de l'Ontario et aux exigences de l'annexe C applicables aux évaluations environnementales municipales de portée générale.

L'étude se divise en cinq phases :

Phase 1 : Confirmer la nécessité ou la possibilité de mener à bien le projet, conformément à ce qui a été établi dans le PDT de 2013.

Phase 2 : Évaluer les solutions de rechange et les couloirs possibles. Phase 3 : Évaluer les plans de rechange pour le couloir privilégié.

Phase 4: Produire un rapport d'étude environnementale (RÉE) qui décrit le processus d'étude, les mesures d'atténuation recommandées et

les

engagements futurs.

Fin du projet (été 2019)

Au terme des phases 1 à 4, le plan recommandé sera soumis à l'approbation du Comité des transports de la Ville et du Conseil. Une fois approuvé, le RÉE sera soumis à l'examen du public pendant 30 jours.

Après cette période, le projet sera considéré comme étant approuvé du point de vue de l'évaluation environnementale et entrera donc dans la **phase 5** (mise en œuvre) dès l'obtention du financement.

Les commentaires des intervenants seront recueillis durant tout le processus.



Nous sommes ici!

(avril 2019)